

1. Motion des personnels enseignants et des parents d'élèves du collège Mermoz de Savigny-sur-Orge concernant l'enveloppe horaire affectée prévue pour 2011.

L'ensemble du personnel enseignant et des parents d'élèves du Collège J. Mermoz de Savigny-sur-Orge tient à souligner le manque de moyens horaires affectés pour notre établissement classé RRS. L'enveloppe prévue ne nous permettra pas de conduire dans des conditions favorables nos missions éducatives et pédagogiques.

En effet, en comparaison de cette année, nous perdons beaucoup d'heures puisque presque toutes les disciplines passent aux horaires réglementaires obligatoires ce qui n'était pas le cas et il s'avère qu'avec les dotations obtenues l'an dernier, le taux de réussite de nos élèves était de 54% au brevet.

De fait, nous craignons que le contexte difficile de notre établissement classé RRS, associé aux difficultés scolaires réelles de nos élèves, sans parler des CLA (et ex-CLA) ne nous permettent pas d'enseigner dans des conditions favorables, sur les seuls horaires obligatoires réglementaires.

Si notre établissement fait bien partie de la liste des 14 collèges protégés de l'Essonne, les heures accordées aux établissements de cette liste nous ont finalement été retirées lors du lissage afin d'obtenir un Heures/Élèves de 1,4 environ ; ceci étant dû au nombre peu élevé d'élèves dans certains niveaux de classe (sachant également que les élèves CLA ne faisant jamais parti des décomptes).

De fait, sur la dotation affectée, le nombre d'heures de marge (**8h uniquement** qui ont finalement été réparties en 6h d'ATP 6^{ème} et 2h de soutien natation) est ridicule face à l'écart abyssal qui peut exister entre le niveau scolaire de nos élèves et celui d'un établissement n'ayant pas ce statut protégé.

Pour une classe de 3^{ème} en moins par rapport à la rentrée précédente, 54h d'enseignement ont été retirées !

Avec la diminution du temps horaire de certaines disciplines (en Mathématiques 6^{ème} et CLA, en français 6^{ème}, en SVT 5^{ème} et 4^{ème}, en technologie 5^{ème} et 4^{ème}, en anglais pour les CLA) nous craignons que nos élèves ne décrochent complètement.

C'est pourquoi nous demandons que la DHG du collège Mermoz soit abondée de manière plus réaliste en Heures Postes pour conduire la mission éducative qui nous a été confiée et que nos élèves puissent continuer à recevoir un enseignement de qualité, qui tient compte de leurs difficultés d'apprentissage.

2. Motion des personnels enseignants et des parents d'élèves du Collège J.Mermoz de Savigny-sur-Orge concernant le pourcentage élevé d'heures supplémentaires affectées dans l'établissement.

Lors de la rentrée précédente, nous avions 25HSA pour une DHG de 337h.
Cette année, nous avons 24HSA pour 54h en moins, soit une DHG de 283h.

La mise en place d'un tel nombre d'HSA a deux conséquences néfastes :

- Les enseignants se sentant « obligés » de prendre ses heures, ont une charge de travail supplémentaire dans la semaine (accroissement du temps de préparation, de correction de copies, de saisie des notes et des appréciations sur les bulletins...) mais cela peut aussi les entraîner à être moins efficaces dans leurs séquences pédagogiques. Plus concrètement, avec la proposition de DHG, les 3 professeurs de Lettres de Mermoz risquent de devoir se partager 10HSA.
- Le contexte spécifique de notre collège nécessite une stabilisation des équipes pour instaurer un cadre fixe à nos élèves qui n'en n'ont pas à la maison. Aussi, la réduction d'HSA permettrait d'éviter la venue de Blocs Moyens Provisoires pour une seule classe, comme ceci risque d'être le cas en anglais (où un professeur va venir pour enseigner 3h d'anglais tandis que dans le même temps, les 2 autres collègues risquent de devoir se partager 5HSA pour que la répartition HP/HSA de la DHG soit respectée).

Nous souhaitons donc une réduction du nombre d'HSA au profit d'HP.

3. Motion des personnels enseignants et des parents d'élèves du collège Mermoz de Savigny concernant la mise en place du socle commun dans le cadre de la DHG prévue à la rentrée.

L'ensemble du personnel enseignant et les parents d'élèves du Collège Mermoz de Savigny s'inquiètent de l'impossibilité de pouvoir évaluer correctement les compétences du Socle Commun des élèves.

- En effet, suite à la réduction des moyens, une heure de "soutien" piscine est supprimée pour la rentrée 2011 de l'emploi du temps d'EPS. Or le "Savoir nager" est une compétence du Socle indispensable à la poursuite des études pour nos élèves. Il nous apparaît inconcevable d'enseigner la natation conformément au nouveau texte de loi du 11.11.2011, où le nombre d'élèves non-nageurs par enseignant est maintenant illimité.

Nous demandons donc qu'une 3ème heure puisse être débloquée permettant l'apprentissage de la natation dans des conditions favorables de sécurité et de travail comme c'est le cas cette année.

- L'Histoire des arts est désormais officiellement évaluée au brevet. En tenant compte des moyens horaires de l'an dernier, nos élèves arrivent difficilement à un taux de réussite au brevet de 54% et sans débloquer des moyens horaires supplémentaires, nous sommes inquiets quand à l'autonomie de nos élèves qui ont déjà de grandes difficultés à travailler dans le temps actuellement imparti.

Nous demandons donc qu'une heure puisse être spécifiquement allouée pour le suivi de la préparation de l'oral d'histoire des arts pour nos élèves.

- Par ailleurs, le secourisme est également inscrit dans le Socle Commun que nos élèves doivent valider. Ils doivent pouvoir apprendre les gestes qui sauvent et acquérir le niveau 1 de "prévention et de secours civique" (obtention du diplôme national du PSC1). Cette compétence se trouve d'ailleurs au même niveau, que l'attestation scolaire de sécurité routière de niveaux 1 et 2.

Nous demandons donc que des HP soient allouées à cet apprentissage pour ne pas exclure davantage nos élèves d'un système et d'une société qui les stigmatisent en permanence.

- Enfin, dans les programmes de Sciences (SVT, Physique-chimie), les compétences expérimentales doivent être validées. Avec la diminution de la DHG, le découpage des classes en demi-groupes ne sera plus possible à la rentrée 2011. Or la mise en oeuvre de travaux expérimentaux n'est pas viable en classe entière (gestion de classe, manque de matériel, salles non adaptées) et qui plus est dans un établissement classé RRS.

Pour que nos élèves puissent valider leurs compétences expérimentales dans des conditions favorables et qui tiennent compte du contexte particulier de Mermoz, nous demandons 30min supplémentaires au minimum par division en SVT, en physique et en technologie.

Afin de répondre à la mission pédagogique et éducative telle que nous la concevons, l'ensemble des enseignants du Collège Mermoz de Savigny demande une rallonge des HP de la DHG prévisionnelle afin d'avoir les moyens de mettre en oeuvre comme il se doit le Socle commun de Connaissances et de Compétences.